



Bernard LEMOULT, Président de l'ATEE Grand Ouest,
et les membres du bureau
sont heureux de vous convier au



Dîner-débat annuel

Jeudi 3 mars 2016 à 19H30
École des Mines de Nantes

Avec le soutien de :



Collège des Transitions Sociétales

Une formation du réseau national des CHEDD, avec le soutien du CESER Pays de la Loire
*Collège des Hautes Etudes en Développement Durable



avec :

Ronan DANTEC

*Porte-parole climat de l'organisation mondiale des villes,
Sénateur de Loire-Atlantique*

Les dessus et les dessous de la COP21

Dans le cadre de la 21^{ème} conférence sur le climat, les 195 pays réunis au Bourget ont adopté le 12 décembre 2015 un accord universel et historique sur le climat.

Le réchauffement devra ainsi être contenu *bien en deçà de 2°C* en 2100 par rapport à l'ère pré-industrielle (nous sommes déjà à + 0,8°C) et des efforts devront être réalisés pour tenter de rester en-dessous de 1,5°C.

Mais l'accord ne comprend aucun objectif chiffré de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est simplement convenu d'atteindre un pic d'émissions *aussi rapidement que possible*, étant entendu que les pays en développement l'atteindront plus tard. Ces émissions devront ensuite décroître rapidement pour être intégralement capturées par la végétation et les océans dans la 2^{ème} moitié du XXI^{ème} siècle.

Les contributions nationales volontaires actuelles de 186 Etats nous mènent à des estimations de + 3 °C. Les pays seront donc sans nul doute appelés à revoir leurs ambitions à la hausse avant le nouvel inventaire prévu en 2023, puis tous les 5 ans. La somme de 100 milliards par an, d'ici 2020, aux pays en développement, est également appelée à être relevée avant 2025.

En comparaison de ce qu'il aurait pu être, l'accord est un miracle. En comparaison de ce qu'il aurait dû être, c'est un désastre titrait le Guardian le 13 décembre.

Quelles lectures pouvons-nous faire de cet accord ? Quel a été le jeu des acteurs ? Est-ce un miracle ou un désastre ? Quelles sont les prochaines étapes ? L'avancement du processus est-il en adéquation avec la temporalité climatique ?

Ronan DANTEC, porte-parole climat de l'organisation mondiale des villes, sénateur de Loire-Atlantique, engagé sur les questions climatiques depuis de nombreuses années, tant au niveau local qu'international, partagera avec nous ses satisfactions, ses déceptions et nous confiera quelques dessous de la COP21.



Plan d'accès



ATEE
ECOLE DES MINES DE NANTES
4, rue Alfred Kastler – BP 20722 –
44307 NANTES CEDEX 3
02 51 85 85 02

♦ Bus ligne C6, arrêt « Chantrerie Grandes Ecoles », toutes les 8 mn
Dernier départ de la Chantrerie à 00h18



DINER DEBAT JEUDI 3 MARS 2016 A NANTES

Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement avant le **22 février 2016** à :

ATEE Groupe Ouest

C/ECOLE DES MINES DE NANTES - 4, rue Alfred Kastler – BP 20722 – 44307 NANTES Cedex 3
Tél : 02.51.85.85.02 – E-mail : atee-ouest@mines-nantes.fr

Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
CP et Ville:

Fonction:
Mail :
Tel :
Signature :

Je suis adhérent(e) de l'ATEE

Je ne suis pas adhérent(e) de l'ATEE

Offre spéciale **nouvel adhérent** ATEE

(Adhésion « Personne Physique » 2016 à l'ATEE + Dîner-débat) ...

65 € (dont 10,83 € de TVA à 20%)

100 € (dont 16,67 € de TVA à 20%)

100 € (88 € d'adhésion nette de taxe +
12€ de réunion dont 2,00 € de TVA à 20%)

Pour toute difficulté financière pour participer à cette réunion, merci de contacter atee-ouest@mines-nantes.fr

Toute annulation signifiée après le 22 février 2016 ou absence au dîner-débat ne donnera pas lieu à un remboursement.